

Certificat de capacité à développer et à diffuser un projet photographique d'auteur - 2020
Certification recensée au répertoire spécifique - RS1303

Objectif de la certification :

Garantir un niveau de professionnalisation dans la conduite de projets photographiques d'auteur en tenant compte des formes et des opportunités de diffusion

Publics :

Tout professionnel de l'image répondant aux critères d'admission et souhaitant structurer un travail photographique d'auteur et les titulaires de la certification « Capacité à gérer et à optimiser la production d'une commande photographique numérique » délivrée par l'ENSP.

Domaines professionnels concernés :

Photographie d'auteur, art visuel, art graphique, art plastique, audiovisuel et multimédia.

Prérequis :

- être dans une situation effective de développement d'un projet d'auteur
- attester d'une pratique artistique en cours (exposition, résidence, livre, intervention, etc.)
- savoir gérer un processus de postproduction
- connaître l'environnement professionnel du photographe auteur

Admission en formation :

L'admission se fait sur dossier en tenant compte des prérequis et du projet professionnel du candidat. Le dossier au format PDF comprenant un cv, une lettre de motivation et une sélection de 20 photographies représentative de votre travail est à adresser à sophie.branchard@ensp-arles.fr.

La date de dépôt du dossier est consultable sur le site www.ensp-formation.fr

Dans la phase de positionnement et d'étude du dossier, le candidat admissible peut recevoir des préconisations à suivre afin d'assurer son intégration définitive en certification (formations complémentaires, réalisation d'exercices d'application, présentation de travaux, passage du test TOSA Digital, etc.) ou bien bénéficier d'un ajustement de son programme de formation.

Compétences validées par la certification :

- être capable de présenter un travail photographique dans sa dimension artistique
 - savoir poser un cadre sémiologique et apprendre à le dépasser
 - s'engager dans une recherche thématique plurielle en lien avec son travail
- être capable d'élaborer un projet de livre photographique numérique
 - maîtriser l'editing, la mise en page et la création de la maquette avec InDesign
 - maîtriser le montage numérique avec Photoshop
- être capable de structurer un projet d'exposition
 - assurer la préparation des fichiers dédiés à l'impression Fine Art
 - organiser une mise en espace et un accrochage
- être capable d'élaborer et de diffuser un dossier artistique
 - savoir organiser la présentation de son activité artistique
 - comprendre les enjeux stratégiques et techniques du dossier artistique

- être capable de promouvoir un travail photographique
 - maîtriser les bases juridiques pour l'exercice d'une activité d'auteur photographe
 - cerner les éléments contractuels pour la vente d'une œuvre artistique

Approche pédagogique :

La pédagogie repose sur une dynamique participative avec la valorisation des retours d'expérience des participants et des meilleures pratiques dans le champ de la photographie.

L'apprentissage par le « faire » est valorisé par la réalisation d'exercices d'applications répondant aux compétences visées. Une importance est donnée également à la réflexion portée sur la notion narrative des images dans la construction de série voire de projets photographiques.

La formation conduit et enrichie l'action et l'autonomie professionnelle du stagiaire. Les formateurs prennent connaissance en amont des fiches de positionnement des stagiaires afin d'apprécier les attentes et le parcours professionnel de chacun.

Suivi et progression du stagiaire :

Durant la durée de la formation, le stagiaire bénéficie d'un accompagnement par l'équipe pédagogique afin de valider la progression et l'acquisition des compétences. Ce suivi est réalisé soit en individuel ou en groupe afin de réguler le déroulement de la formation mais également pour acter les étapes du projet du stagiaire. En effet, le stagiaire a comme fil conducteur durant la formation, la structuration et le développement d'un projet photographique qui fera l'objet d'une évaluation dans le cadre des épreuves de certification.

Evaluation de la certification et obtention :

La certification est obtenue suite au passage de trois épreuves :

- un questionnaire professionnel relatif au contenu de chaque module au fil de la formation
- une épreuve technique sur une journée basée sur le flux de travail du photographe. Cette épreuve est évaluée selon une grille de notation.
- une présentation d'un projet photographique devant un jury constitué de deux professionnels permettant au stagiaire d'exposer une proposition photographique en étant garant d'une réalisation technique et esthétique de qualité. Cette présentation met en avant le positionnement professionnel du stagiaire. Cette épreuve est évaluée selon une grille de notation.

La délivrance de la certification est actée par l'obtention de la moyenne aux trois épreuves indépendamment.

Matériels et ressources bibliographiques :

Le stagiaire durant sa formation a accès aux postes informatiques des salles infographies ainsi qu'aux matériels de prises de vue (reflex, trépied, flash mobile, accessoires de prise de vue, etc.).

Des tirages de lecture sont réalisés durant la formation afin d'enrichir le portfolio des stagiaires.

Afin de développer leurs connaissances technique et artistique en photographie, les stagiaires ont accès à la bibliothèque de l'ENSP dotée d'un des fonds les plus riches au monde.

Valeur ajoutée de la certification pour le titulaire :

- organiser son travail artistique
- structurer un discours narratif de son travail
- renforcer l'assise technique de sa démarche de création
- promouvoir divers modes de diffusion

Modalités de la formation :

- Volume horaire : 302 h
- Période : du 28 septembre au 27 novembre 2020
- Tarifs : Formation continue : 8 400 € Particulier : 6 200 €
- Lieu : 30, avenue Victor Hugo - 13200 Arles

Programme :

Du	Au	Formations	Vol h
28-sept.-20	28-sept.-20	Présentation de la certification et présentation des portfolios	7
29-sept.-20	2-oct.-20	Le paysage documentaire	28
5-oct.-20	5-oct.-20	Recherche bibliographique et avancement de projet	7
6-oct.-20	9-oct.-20	Photoshop® : applications professionnelles	28
12-oct.-20	15-oct.-20	Le livre photographique (I) avec InDesign®	28
16-oct.-20	16-oct.-20	Présenter et valoriser son travail photographique 1/3	7
19-oct.-20	22-oct.-20	Valorisation des fonds photographiques	28
23-oct.-20	23-oct.-20	Présenter et valoriser son travail photographique 2/3	7
26-oct.-20	29-oct.-20	Le dossier artistique avec InDesign®	28
30-oct.-20	30-oct.-20	Avancement de projet	7
2-nov.-20	5-nov.-20	L'organisation d'une exposition de photographies avec InDesign®	28
6-nov.-20	6-nov.-20	Avancement de projet	7
9-nov.-20	13-nov.-20	Photoshop® : du fichier à l'impression	28
16-nov.-20	18-nov.-20	Le cadre juridique de l'activité de photographe	21
19-nov.-20	20-nov.-20	Présenter et valoriser son travail photographique 3/3	14
23-nov.-20	23-nov.-20	Bilan de la certification et préparation des épreuves	7
24-nov.-20	25-nov.-20	Préparation des épreuves	14
26-nov.-20	26-nov.-20	Epreuve technique	7
27-nov.-20	27-nov.-20	Epreuve de présentation de projet	1
TOTAL			302h

Recherche de financement :

Cette formation est éligible au CPF. Vous pouvez faire une demande d'inscription à titre individuel via le site www.moncompteformation.gouv.fr en mobilisant vos droits acquis.

Pour une demande d'abondement ou de complément de financement, vous devez vous adresser à votre employeur, Pôle emploi, votre région ou votre OPCO.

Le processus d'instruction étant long, il vous est conseillé de débiter vos démarches au minimum trois mois avant le début de la formation. L'inscription est considérée comme définitive à la réception d'un accord de financement couvrant l'ensemble du coût de la formation.

Contact :

sophie.branchard@ensp-arles.fr

Tél. 04 90 99 33 46

www.ensp-formation.fr